

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Optaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Le radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

clamation : contact@mupras.com
e en charge : pec@mupras.com
sésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La mutuelle garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND 36988 C

Déclaration de Maladie : N° P19- 0018556

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7202

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

DVD

Nom & Prénom : ABAKHA NASSERA

Date de naissance : 17/11/65

Adresse : résidence Familia Rue Saglied 4^e étage App 108

Tél. : 066 140 73 15 Total des frais engagés : 2239,6 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Abdellah ZEKHNINI
Cardiologue
27, Bd.Mohammed V Tanger
INR. 161-141-189

Date de consultation : 10/05/2020

Nom et prénom du malade : ABAKHA NASSERA Age: 54

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté : Nature de la maladie : H.T.A. renathosmal

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : TANGER

Le : 11/05/2020

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1/2	C2+	-	300 DH	Dr. Abdellahni ZEKHNINI 27, Bd Mohammed V, Tanger INP: 161 141-189

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL FARAB Av. Prince Héritier 165 (Angle Omar Ben Khattab) Tel. 05 39 94 66 19 - Tanger Ref. 162004675	1/2/2020	280 DH (AL FARAB) Av. Prince Héritier 165 Av. Prince Héritier 165 Angle Omar Ben Khattab Tel. 05 39 94 66 19 - Tanger

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
ANALYSES MEDICAUX BIOLOGIE DOCTEUR DRISS DERBDABI Moulouy Tousset 0539 84 14 76	1/2/2020	B120	160 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX

Docteur Abdelghani ZEKHNINI

CARDIOLOGUE-RYTHMOLOGUE
Spécialiste des maladies du cœur et des
vaisseaux

Diplômé de la faculté de médecine de Bruxelles
(UCL)

TANGER, le : 11/05/2020
Ordonnance

Mme ABAKHA NASSERA

~~870 pp~~
~~74 pp~~
~~163 pp~~
~~772.60~~
RELAXIUM B6 300 mg 1 gel /j



D-CURE ampoules buv. : 1 amp. en ~~un~~ prise 1x/sem

*** Q.S.P. 2 mois ***



Dr. Abdelghani ZEKHNINI
Cardiologue
27 Bd.Mohammed V -Tanger
INP: 161-141-189

~~PHARMACIE AL FARABI~~
Av. Prince Féritier 165
(Angle Omar Ben Khattab)
Tél : 05 39 94 66 19 - Tanger

27, Boulevard MOHAMMED V , 90000, TANGER, MAROC

Tel : 0539 34 31 03 - Email : cardiozek@yahoo.fr



Gélule
Voie orale

Relaxium B6

Deva
Pharmaceutique

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Relaxium B6 150

Oxyde de magnésium marin 260 mg
équivalent en Magnésium 150 mg
Vitamine B6 1 mg
Excipients : stéarate de magnésium, maltodextrine, dioxyde de silicium.

Relaxium B6 300

Oxyde de magnésium marin 520 mg
équivalent en Magnésium 300 mg
Vitamine B6 2 mg
Excipients : stéarate de magnésium, maltodextrine, dioxyde de silicium.

Relaxium B6 375

Oxyde de magnésium marin 650 mg
équivalent en Magnésium 375 mg
Vitamine B6 2 mg
Excipients : stéarate de magnésium, maltodextrine, dioxyde de silicium.

FORME ET PRESENTATIONS

Relaxium B6 150 : Gélule. Boite de 20 et 60
Relaxium B6 300 : Gélule. Boite de 15 et 30
Relaxium B6 375 : Gélule. Boite de 30, 45, 60 et 90

PROPRIETES

Relaxium B6 contient du magnésium et de la vitamine B6.

Le magnésium intervient dans le fonctionnement neuromusculaire. Son déficit peut causer nervosité, irritabilité, fatigabilité, crampes musculaires ainsi que les difficultés d'endormissement et de concentration, notamment en cas de surmenage.

La vitamine B6 complète l'activité relaxante et équilibrante du magnésium.

VOIE D'ADMINISTRATION ET UTILISATIONS

Voie orale

Relaxium B6 150

Prendre 2 gélules par jour à avaler avec un grand verre d'eau et équilibrée.

Relaxium B6 300

Prendre 1 gélule par jour à avaler avec un grand verre d'eau et équilibrée.

Relaxium B6 375

Prendre 1 gélule par jour à avaler avec un grand verre d'eau et équilibrée.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT

D'une façon générale, il convient au cours de la grossesse de consulter son médecin ou de votre pharmacien avant d'utiliser un produit.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Afin d'éviter d'éventuelles interactions nocives entre plusieurs médicaments, il convient de consulter son médecin ou de votre pharmacien tout traitement en cours.

Ne pas dépasser la dose recommandée.

Garder hors de portée des enfants.

A conserver dans un endroit sec et frais.

Relaxium B6 150 / Autorisation ministère de la santé n° 146-147

Relaxium B6 300 / Autorisation ministère de la santé n° 146-147

Relaxium B6 375 / Autorisation ministère de la santé n° 146-147



IMPRIMELE 1019

Autorisation ministère de la santé n° 146-147

Deva
Pharmaceutique

146-147 Zone Industrielle 75 Mailly - Casselone



Gélule
Voie orale

Relaxium B6

Deva
Pharmaceutique

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Relaxium B6 150

Oxyde de magnésium marin 260 mg
équivalent en Magnésium 150 mg
Vitamine B6 1 mg
Excipients : stéarate de magnésium, maltodextrine, dioxyde de silicium.

Relaxium B6 300

Oxyde de magnésium marin 520 mg
équivalent en Magnésium 300 mg
Vitamine B6 2 mg
Excipients : stéarate de magnésium, maltodextrine, dioxyde de silicium.

Relaxium B6 375

Oxyde de magnésium marin 650 mg
équivalent en Magnésium 375 mg
Vitamine B6 2 mg
Excipients : stéarate de magnésium, maltodextrine, dioxyde de silicium.

FORME ET PRESENTATIONS

Relaxium B6 150 : Gélule. Boite de 20 et 60
Relaxium B6 300 : Gélule. Boite de 15 et 30
Relaxium B6 375 : Gélule. Boite de 30, 45, 60 et 90

PROPRIETES

Relaxium B6 contient du magnésium et de la vitamine B6.

Le magnésium intervient dans le fonctionnement neuromusculaire. Son déficit peut causer nervosité, irritabilité, fatigabilité, crampes musculaires ainsi que les difficultés d'endormissement et de concentration, notamment en cas de surmenage.

La vitamine B6 complète l'activité relaxante et équilibrante du magnésium.

VOIE D'ADMINISTRATION ET UTILISATIONS

Voie orale

Relaxium B6 150

Prendre 2 gélules par jour à avaler avec un grand verre d'eau et équilibrée.

Relaxium B6 300

Prendre 1 gélule par jour à avaler avec un grand verre d'eau et équilibrée.

Relaxium B6 375

Prendre 1 gélule par jour à avaler avec un grand verre d'eau et équilibrée.

GROSSESSE ET ALLAITEMENT

D'une façon générale, il convient au cours de la grossesse de consulter son médecin ou de votre pharmacien avant d'utiliser un produit.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Afin d'éviter d'éventuelles interactions nocives entre plusieurs médicaments, il convient de consulter son médecin ou de votre pharmacien tout traitement en cours.

Ne pas dépasser la dose recommandée.

Garder hors de portée des enfants.

A conserver dans un endroit sec et frais.

Relaxium B6 150 / Autorisation ministère de la santé n° 146-147

Relaxium B6 300 / Autorisation ministère de la santé n° 146-147

Relaxium B6 375 / Autorisation ministère de la santé n° 146-147



IMPRIMELE 1019

Autorisation ministère de la santé n° 146-147

Deva
Pharmaceutique

146-147 Zone Industrielle 75 Mailly - Casselone

Notice

1. DENOMINATION DU MEDICAMENT :

D-CURE® 25 000 UI

solution buvable en ampoule ; boîte de 4.

SUBSTANCE ACTIVE : Cholécalciférol (Vitamine D 3)

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez toutes autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

2. COMPOSITION DU MEDICAMENT :

Ampoules buvables de 1 ml de solution huileuse :

Principe actif : Cholécalciférol 25.000 U.I.

Excipients :

Acétate d'alpha-Tocophérol – Essence d'écorce d'orange douce – Oléate de Polyglycérol (E475) – Huile d'olive raffinée pour faire 1 ml (= une ampoule).

3. CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE :

Vitamines.

4. INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

D-CURE est indiqué dans les cas suivants :

- Carences en vitamine D : Rachitisme, ostéomalacie,
- prévention de l'ostéoporose,
- apport insuffisant de vitamine D : obstruction biliaire, les personnes âgées (alitées ou sortant peu), cirrhose, ablation partielle ou totale de l'estomac, augmentation des graisses fécales,
- traitement et/ou prophylaxie de la déficience en vitamine D : croissance, grossesse, période d'allaitement et la prise d'anti-convulsivants,
- état pathologique dû à un défaut de sécrétion des glandes parathyroïdiennes d'origine inconnue ou opératoire, familiale à prédominance féminine.

N.B. : Une alimentation variée joue également un rôle prépondérant dans la prévention des carences en vitamine D.

5. POSOLOGIE :

Mode et voies d'administration :

Administration orale.

La dose sera prise telle quelle ou en mélange avec des liquides : lait, jus de fruits, potage ou autres aliments sans en altérer le goût.

Fréquence d'administration - durée du traitement :

Veuillez suivre rigoureusement ces instructions, à moins que votre médecin vous en ait donné autre chose.

votre médecin ou votre pharmacien.

Si aucune amélioration n'apparaît, veuillez consulter

Il est important d'adapter la posologie aux besoins

Un contrôle biologique régulier de la teneur sanguine

d'évaluer le traitement et de dépister un éventuel effet

Que ce soit à titre préventif ou curatif, à chaque fois

C'est sur cette base que le schéma suivant a été établi.

1) Doses faibles : (1 ampoule de D-Cure par mois).

- prévention de l'ostéoporose : 1 ampoule par mois
- chez la femme, durant la grossesse et l'allaitement.

2) Doses moyennes : (1 ampoule de D-CURE par semaine).

- les personnes prenant des anti-convulsivants, phénobarbital et phén妥toïne pour lesquelles un contrôle biologique a montré la nécessité d'une cure de vitamine D.

PPV : 55,30 DH
LOT : 19K13/B
EXP. : 11/2021

D-CURE® AMPOULE



6 118001 320080

1 2 3

calcium,

Notice

1. DENOMINATION DU MEDICAMENT :

D-CURE® 25 000 UI

solution buvable en ampoule ; boîte de 4.

SUBSTANCE ACTIVE : Cholécalciférol (Vitamine D 3)

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez toutes autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

2. COMPOSITION DU MEDICAMENT :

Ampoules buvables de 1 ml de solution huileuse :

Principe actif : Cholécalciférol 25.000 U.I.

Excipients :

Acétate d'alpha-Tocophérol – Essence d'écorce d'orange douce – Oléate de Polyglycérol (E475) – Huile d'olive raffinée pour faire 1 ml (= une ampoule).

3. CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE :

Vitamines.

4. INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

D-CURE est indiqué dans les cas suivants :

- Carences en vitamine D : Rachitisme, ostéomalacie,
- prévention de l'ostéoporose,
- apport insuffisant de vitamine D : obstruction biliaire, les personnes âgées (alitées ou sortant peu), cirrhose, ablation partielle ou totale de l'estomac, augmentation des graisses fécales,
- traitement et/ou prophylaxie de la déficience en vitamine D : croissance, grossesse, période d'allaitement et la prise d'anti-convulsivants,
- état pathologique dû à un défaut de sécrétion des glandes parathyroïdiennes d'origine inconnue ou opératoire, familiale à prédominance féminine.

N.B. : Une alimentation variée joue également un rôle prépondérant dans la prévention des carences en vitamine D.

5. POSOLOGIE :

Mode et voies d'administration :

Administration orale.

La dose sera prise telle quelle ou en mélange avec des liquides : lait, jus de fruits, potage ou autres aliments sans en altérer le goût.

Fréquence d'administration - durée du traitement :

Veuillez suivre rigoureusement ces instructions, à moins que votre médecin vous en ait donné autre

votre médecin ou votre pharmacien.

Si aucune amélioration n'apparaît, veuillez consulter

Il est important d'adapter la posologie aux besoins

Un contrôle biologique régulier de la teneur sanguine

d'évaluer le traitement et de dépister un éventuel effet

Que ce soit à titre préventif ou curatif, à chaque fois

C'est sur cette base que le schéma suivant a été établi

1) Doses faibles : (1 ampoule de D-Cure par mois).

- prévention de l'ostéoporose : 1 ampoule par mois
- chez la femme, durant la grossesse et l'allaitement.

2) Doses moyennes : (1 ampoule de D-CURE par semaine).

- les personnes prenant des anti-convulsivants, phénobarbital et phén妥toïne pour lesquelles un contrôle biologique a montré la nécessité d'une cure de vitamine D.

PPV : 55,30 DH
LOT : 19K13/B
EXP. : 11/2021

D-CURE® AMPOULE

6 118001 320080

Barcode

1 2 3

4 5 6

* RAPPORT D'ANALYSE*

LABO DERDABI TANGER

2020/05/11 16:12

TOSOH

V01.22

NO: 0004 TB 0001 - 04

ID: 102005000438

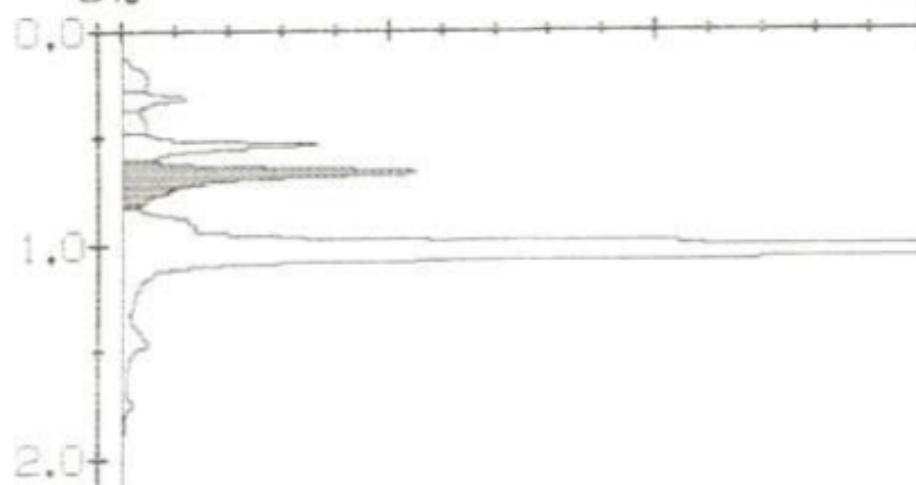
CAL(N) = 1.0977X + 0.6009

TP 924

NOM	%	TEMPS	AIRE
FP	0.0	0.00	0.00
A1A	0.6	0.23	8.60
A1B	0.8	0.32	10.94
F	0.4	0.45	6.47
LA1C+	2.1	0.54	31.12
SA1C	5.5	0.67	64.78
AD	91.6	1.03	1325.93
AIRE TOTALE			1447.85

HbA1c 5.5%
IFCC 37 mmol/mol

HbA1 6.9 % HbF 0.4 %
0% 15%



Docteur Abdelghani ZEKHNINI

CARDIOLOGUE - RYTHMOLOQUE

Spécialiste des maladies du cœur et des vaisseaux

Diplômé de la Faculté de médecine de Bruxelles (U.C.L.).



الدكتور عبد الغني زخنيني

طبيب القلب

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب ببروكسل

Tanger, le

١١/٥/٢٠١٦ : صنجة في

ABAKHA, Nassua

- NFS

- ure, neut, lympho

- Hb A1C

- TSH

- vct D-
- Az Virgins

- micro albumin / 24 H

- Cholestérol total
- COL, HDL

Dr. Abdelghani ZEKHNINI
Cardiologue
27, Bd. Mohammed V, Tanger
Tél: 0539 34 31 03 - E-mail: cardiozek@yahoo.fr

Né: 17.11.1965
Age: 54 A
Sexe: F
Taille: ... cm
Poids: 58,0 kg
PA: ... mmHg

FC 80 /min
Axes
P 66 °
QRS 52 °
T 52 °

Intervalles
RR 745 ms
P 94 ms
PQ 138 ms
QRS 76 ms
QT 346 ms
QTc 401 ms

Interprétation

- N
- P
- T

Med:
Rem:



25 mm/s 10,0 mm/mV

0.05-35 Hz

50 Hz SBS

SDS-104 2.63.3

(AT-104 PC 1.84 5.71 2.63.3)

Validé



Dr. Abdelghani ZEKHNINI
Cardiologue
28 Bd.Mohammed V
IND. 161 111 189

CABINET DE CARDIOLOGIE DR ZEKHNINI A. CARDIOZEK
Nom: **Abakha Nassera**
No ID: **LB2698**
Cas n°: **cardio**
11.05.2020 14:28:10



Diplômée de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat.

Diplôme en Formation Médicale Spécialisée de l'ULB - Bruxelles.

Diplôme en Procréation Médicale Assistée - Paris VI - France.

Dossier N° : 200500438

– Mme Nassera ABAKHA

خريجة كلية الطب والصيدلة بجامعة محمد الخامس بالرباط

دبلوم في التكوين المتخصص من جامعة بروكسل الحرية

دبلوم في الإنجاب البيولوجي من كلية الطب بباريس 6 بفرنسا

Le 11-05-2020

BIOCHIMIE SANGUINE

GLYCEMIE PLASMATIQUE

(Méthode Héxokinase-G6PDH Beckman Coulter)

1.23 g/L
6.83 mmol/L

(0.70–1.10)
(3.89–6.11)

Consensus:

Taux Normal : 0.70 à 1.10 g/L

Diminution de la tolérance au glucose : 1.10 à 1.26 g/L

DIABÈTE : > 1.26 g/L (observé sur 2 prélèvements distincts)

HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE

(Technique HPLC TOSOH)

5.5 %

(4.0–6.0)

Interprétation des résultats selon la standardisation du NGSP :

HbA1C entre 4.0 et 6.0 % : intervalle non diabétique

HbA1C inférieur à 6.5 % : excellent équilibre glycémique (DNID)

HbA1C inférieur à 7.0 % : excellent équilibre glycémique (DID)

HbA1C entre 7.0 et 8.0 % : bon équilibre glycémique

HbA1C à 8 % : Action corrective suggérée

UREE PLASMATIQUE

(Méthode Uréase-GLDH Beckman Coulter)

0.26 g/L
4.33 mmol/L

(0.15–0.45)
(2.50–7.49)

CREATININE

(Méthode Jaffé Stand. IDMS Beckman Coulter)

6.6 mg/L
58.4 µmol/L

(5.1–9.5)
(45.1–84.1)

CLAIRANCE DE LA CREATININE (CKD-EPI)

Origine Africaine ?

oui

CLAIRANCE POUR CALCUL

116.07 ml/min

Intervalles de références

– > 60 ml/mn : Fonction rénale normale

– 30 à 60 ml/mn : Insuffisance rénale modérée

– 15 à 30 ml/mn : Insuffisance rénale sévère

– < 15 ml/mn : Insuffisance rénale grave

ACIDE URIQUE

(Méthode Uricase-PAP Beckman Coulter)

47.5 mg/L
282.6 µmol/L

(26.0–60.0)
(154.7–357.0)

ASPECT DU SERUM

Limpide

CHOLESTEROL TOTAL

(Méthode CHOD-PAP Beckman Coulter)

1.84 g/L
4.76 mmol/L

(<2.00)
(<5.17)





Diplômée de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat.

Diplôme en Formation Médicale Spécialisée de l'ULB - Bruxelles.

Diplôme en Procréation Médicale Assistée - Paris VI - France.

خريجية كلية الطب والصيدلة بجامعة محمد الخامس بالرباط

دبلوم في التكوين المتخصص من جامعة بروكسل الحرية

دبلوم في الإنجاب البيولوجي من كلية الطب بباريس 6 بفرنسا

Dossier N° : 200500438

– Mme Nassera ABAKHA

Le 11-05-2020

HDL – CHOLESTEROL

(Méthode Immuno-inhibition Beckman Coulter)

0.62 g/L
1.60 mmol/L

(>0.40)
(>1.03)

LDL – CHOLESTEROL

(Méthode CHO-PAP Beckman Coulter)

1.0 g/L
2.6 mmol/L

Recommendations AFSSAPS 2005 :

LDL-CHOLESTEROL

Doit être <	2,2	g/L	:	Si absence de risque cardio-vasculaire
« « <	1,9	g/L	:	Si 1 facteur de risque cardio-vasculaire
« « <	1,6	g/L	:	Si 2 facteurs de risque cardio-vasculaire
« « <	1,3	g/L	:	Si 3 ou + facteurs de risque cardio-vasculaire
« « <	1,0	g/L	:	Si haut risque cardio-vasculaire

Facteurs de risque possibles : Age, tabagisme, HTA, diabète type II, antécédents coronariens

TRIGLYCERIDES

(Méthode GPO-PAP Beckman Coulter)

0.97 g/L
1.10 mmol/L

(<1.50)
(<1.70)

BIOCHIMIE URINAIRE

DIURESE

1.30 l/24 h

MICROALBUMINURIE

(Méthode Immunoturbidimétrie Beckman Coulter)

9.1 mg/L

(<30.0)

– soit

11.8 mg/24h

(<30.0)



Diplômée de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat.

Diplôme en Formation Médicale Spécialisée de l'ULB - Bruxelles.

Diplôme en Procréation Médicale Assistée - Paris VI - France.

Dossier N° : 200500438

– Mme Nassera ABAKHA

خريجة كلية الطب والصيدلة بجامعة محمد الخامس بالرباط

دبلوم في التكوين المتخصص من جامعة بروكسل الحرية

دبلوم في الإنجاب البيولوجي من كلية الطب بباريس 6 بفرنسا

Le 11-05-2020

VITAMINES

25-OH-VITAMINE D (D2 et D3)

(Chimiluminescence Beckman Coulter)

29.4 ng/mL

73.5 nmol/L

Les données de la littérature actuelle suggèrent les intervalles suivants :

< à 5 ng/mL	Déficit profond
5 à 10 ng/mL	Déficit modéré
10 à 30 ng/mL	Niveau insuffisant
30 à 100 ng/mL	Niveau suffisant
> à 100 ng/mL	Toxicité

HORMONOLOGIE

TSH.us

(Chimiluminescence Beckman Coulter)

1.090 µUI/mL

(0.380–5.330)

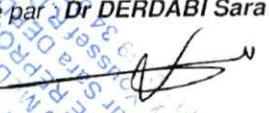
Valeurs de référence pour femme enceinte:

1er Trimestre: 0.05 à 3.70 µUI/mL

2ème Trimestre: 0.31 à 4.35 µUI/mL

3ème Trimestre: 0.41 à 5.18 µUI/mL

LABORATOIRE DERDABI
ANALYSES MÉDICALES
Av. Moulay El Youssoufi 33300 DÉPARTEMENT
DÉC. 14/16
TANGER
Validé par : Dr DERDABI Sara






Diplômée de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat.

Diplôme en Formation Médicale Spécialisée de l'ULB - Bruxelles.

Diplôme en Procréation Médicale Assistée - Paris VI - France.

خريجية كلية الطب والصيدلة بجامعة محمد الخامس بالرباط

دبلوم في التكوين المتخصص من جامعة بروكسل الحرة

دبلوم في الإنجاب البيولوجي من كلية الطب بباريس 6 بفرنسا

Date du prélèvement : 11-05-2020 à 14:06

Code patient : 180500005

Né(e) le : 17-11-1965 (54 ans)



Mme ABAKHA Nassera

Dossier N° : 200500438

Prescripteur : Dr ZEKHNINI Abdelghani

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME

(Fluorescence en Cytométrie de Flux sur SYSMEX-XN 350)

08-05-2018

Hématies :	5.0	M/mm ³	(3.8-5.4)	4.7
Hémoglobine :	14.9	g/dL	(12.5-15.5)	14.0
Hématocrite :	43.5	%	(37.0-47.0)	39.1
VGM :	87.0	μ3	(82.0-98.0)	83.2
TCMH :	29.8	pg	(28.0-32.0)	29.8
CCMH :	34.3	%	(30.0-36.5)	35.8
RDW :	11.5	%	(12.0-16.0)	12.1
Leucocytes :	6 730	/mm ³	(4 000-10 000)	7 850
Poly. Neutrophiles :	61.2	%		66.6
Soit:	4 119	/mm ³	(1 800-7 500)	5 228
Poly. Eosinophiles :	0.6	%		1.0
Soit:	40	/mm ³	(100-400)	79
Poly. Basophiles :	0.4	%		0.4
Soit:	27	/mm ³	(<200)	31
Lymphocytes :	32.5	%		27.4
Soit:	2 187	/mm ³	(1 000-4 000)	2 151
Monocytes :	5.3	%		4.6
Soit:	357	/mm ³	(200-1 000)	361
Granulocytes immatures	0.1	%		0.1
Soit:	7	/mm ³		8
Plaquettes	302 000	/mm ³	(150 000-400 000)	280 000

Commentaire:

Numération formule sanguine normale

LABORATOIRE DERDABI

ANALYSES MÉDICALES
BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Dr. Sara DERDABI
Médecin Biologiste



مختبر الدردابي
التحليلات الطبية
الإنجاب البيولوجي
د. سارة الدردابي
طبيبة إحيانية

Diplômée de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat.
Diplôme en Formation Médicale Spécialisée de l'ULB - Bruxelles.
Diplôme en Procréation Médicale Assistée - Paris VI - France.

خريجة كلية الطب والصيدلة بجامعة محمد الخامس بالرباط
بكالوريوس في التكوين المتخصص من جامعة بروكسل الحرة
بكالوريوس في الإنجاب البيولوجي من كلية الطب بباريس 6 بفرنسا

ICE : 002034207000042
IF : 40461504

FACTURE N° : 200500121

TANGER le 11-05-2020

Mme ABAKHA Nassera

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E20	E
0100	Acide urique	B30	B
0106	Cholestérol total	B30	B
0110	Cholestérol HDL+ L D L	B80	B
0111	Créatinine	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0134	Triglycérides	B60	B
0135	Urée	B30	B
0163	TSH	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
	Microalbuminurie	B100	B
	VITAMINE D2 + D3	B400	B

Total des B : 1220

TOTAL DOSSIER : 1650.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille six cent cinquante dirham .

AV. MOU. TEL: 0522 2116
D. TANGER
BIOLGIE DE REPRODUCTION
ANALYSES MÉDICALES
LABORATOIRE DERDABI